

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS INVITE À NOUS
REJOINDRE POUR NOTRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18.04

10H



MJC
théâtre
des 3 vallées
Palaiseau

MJC Théâtre des 3 Vallées
Parc de l'Hôtel de ville, Palaiseau

administration@mjcpalaiseau.com | 01 60 14 29 32 | www.mjcpalaiseau.com



Fiche d'identité de l'Association

Type : Association d'Education Populaire de Loi 1901

Dénomination exacte : Maison des Jeunes et de la Culture
Maison pour Tous
Théâtre des Trois Vallées.

Siège social : Parc de l'hôtel de ville – BP : 25
91125 PALAISEAU Cedex
+ 33 (0) 1 60 14 29 32
+ 33 (0) 1 60 10 69 16
Email : administration@mjcpalaiseau.com

Présidente : Asma STEINHAUSSER

Déclaration Préfecture : le 09 Mars 1960 – n° 37
Enregistrement à la sous-préfecture de Palaiseau : n° 4330

Publication Journal Officiel : le 06 Avril 1960 – n° 85

Agrément Ministère Jeunesse et Sports : 10 -10-1962- n° 3587

Agrément JEP : 91-JEP-23-0006

N° Identification URSSAF : 910 850 347 999 001 011

N° Siret : 785 231 390 00010

Code APE : 9499Z

RNA : W913000170

Licences entrepreneurs de spectacles :

N°1 - 012201

N°3 - 014241

Théâtre des 3 Vallées

✉ : Parc de l'hôtel de ville. BP 25. 91125 Palaiseau cedex.

☎ : +33. (0)1.60.14.29.32. www.mjcpalaiseau.com

administration@mjcpalaiseau.com

RAPPORT MORAL



Rapport moral

Mesdames, Messieurs, chères adhérentes, chers adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport moral de la MJC de Palaiseau pour l'année 2025 à l'occasion de notre assemblée générale annuelle.

La MJC, association d'éducation populaire a continué d'assurer ses missions, en 2025 elle a accueilli 2027 adhérents (avec une moyenne d'âge de 30 ans). Sans compter les nombreuses personnes de passage pour une pause, un repas ou un café chanté, une expo, un spectacle... La MJC a continué d'accueillir des associations comme Dire-Lire, ou Satellite, elle a offert des espaces de rencontre et de débat et a continué de développer ses partenariats avec de nombreuses structures de la ville et des villes voisines.

La MJC a reçu en 2024 l'agrément « Espace de vie sociale » (EVS) de la Caisse d'Allocations Familiales, pour la mise en place d'actions favorisant le lien social, l'éducation et la citoyenneté. Alors en 2025, on a développé le coin lecture, accueilli les cafés débats, on s'est essayé aux conférences gesticulées et aménagé encore plus d'espaces pour améliorer l'accueil des publics.

La MJC, structure qui emploie 6 salarié·es permanent·es, 2 responsables de l'accueil du soir et 38 animatrices et animateurs d'activités.

En 2025, il y a eu du nouveau, suite à la liquidation de la Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France qui gérait de nombreux postes de direction des MJC dont la nôtre, nous avons travaillé avec la mairie pour que le budget alloué au financement du poste de direction soit repris et versé dans la subvention annuelle. Alexandre Bedu est désormais le 6ème salarié permanent de la MJC. Ce point est l'occasion de remercier la mairie pour son soutien constant et nos échanges constructifs.

Et en fin d'année, on a préparé les temps forts de début 2026 : on a commencé à travailler sur l'organisation d'une soirée dédiée aux municipales et on a travaillé pour mettre à jour nos statuts et règlement intérieur. La suite, ce sera dans le rapport moral de 2026.

Vanille, chargée de communication a quitté la MJC pour d'autres horizons professionnels et même si je déborde sur 2026, je ne peux m'empêcher de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle chargée de communication Floriane Képès.

La MJC, lieu d'activités ! Et ça foisonne, grâce à nos incroyables animateurs et animatrices, les cours, ateliers, temps collectifs ont toujours autant de succès. On y apprend, progresse et on crée. En 2025, une mémorable journée des arts martiaux où on a pu expérimenter 4,5,6... arts martiaux dans la même journée et même finir par une séance de yoga... et bien d'autres temps qui seront racontés dans le rapport d'activités.

La MJC, lieu d'expérimentation, un lieu qui appartient à ses adhérent.e.s ; les bénévoles y prennent toute la place qu'ils et elles souhaitent prendre, les échafaudesuses ont multiplié les cinés débats, les cafés chantés, il paraît même que les factotums ont œuvré ! Elles ont aussi animé un temps fort à la Batterie de la Pointe

à l'occasion des Journées du Patrimoine : ateliers lecture, chant, scientifique, et parfois même les trois en même temps !

Notre bilan financier est positif, il sera détaillé par notre trésorière adjointe. Il est de notre responsabilité de prendre les bons risques pour continuer d'expérimenter en maintenant une bonne gestion.

Et pour ne rien oublier ou presque, n'oublions pas les Guinguettes, l'événement Rivage, les spectacles jeunes et tous publics, les expositions du photo-club, arts plastiques et dessin/peinture, patchwork & arts textiles, poterie & céramique, ateliers d'éveil corporel, les cafés jeux, stages de théâtre, pilates, danse, le spectacle des élèves de théâtre et le Batizado de capoeira, les spectacles du CIPPIL le festival Maliba, le concert Grat'Essonne Big Band et même un atelier de géologie « Amène ton caillou »...

Et le reste ? Ce qui a été oublié ? Le reste c'est ce que Georges Perec appelle l'infra-ordinaire : *« ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel ... Comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? »*

Cette porte qu'on pousse, ces sourires qu'on croise, ces enfants qui jouent, ces amis qui discutent, ces œuvres qu'on accroche ou décroche, ce temps gagné à attendre son enfant en kimono, ce téléphone oublié dans les vestiaires. Chut, on danse.

La MJC met l'art, la culture, le sport dans notre quotidien et surtout, nous met en lien. Prenez-y votre place, qu'elle soit de passager.ère, d'adhérent.e, de bénévole, d'administrateur ou d'administratrice, de trésorier ou trésorière, de secrétaire, de président ou présidente ?

Rejoignez-nous, la MJC a besoin de notre diversité.

Merci à toutes et à tous,
Et bonne assemblée générale 2025 !

Asma Steinhausser, présidente

RAPPORT FINANCIER



Rapport financier de l'année 2025

Synthèse

Une très bonne année ... mais plus grâce aux soutiens extérieurs qu'à notre activité

2025 affiche un résultat positif de +36k€.

Notre déficit cumulé diminue, c'est bien ... il reste encore 17k à rattraper

Commentaires

Les recettes s'améliorent de 96k€ ... mais attention :

Ce sont d'abord les subventions qui ont augmenté de 79k€ :

+74k de municipalité avec qui nous avons négocié le transfert du soutien attribué précédemment à la Fédération Régionale des MJC
+12k de la CAF pour le dispositif EVS que nous avons réussi à valider pour 3 ans
+7k pour un poste FONJEP que nous avons réussi à récupérer
et pour mémoire -6k sur le CD91

La hausse des adhésions/inscriptions (+20k€) est due principalement à l'excellente rentrée 2024 qui compte pour 2/3 dans l'année 2025.

La rentrée 2025 ayant perdu une cinquantaine d'adhérents.

Pour info la baisse des « produits annexes » est principalement dû au transfert d'une partie de salaire vers les « mise à disposition de personnel » (communication à Villebon)

Les charges augmentent de 73k€

La masse salariale augmente de 88k€ (+14%)
+30k pour les salaires permanents (avec 'entre autre' le salaire direction sur 9 mois)
+18k pour les salaires et honoraires animateurs (avec 'entre autre' une nouvelle activité)
+18k pour les contributions sociales (c'est mécanique)
Et nous avons complété la provision retraite de 24k€

Heureusement l'absence de programmation musicale permet de baisser les charges de -32k€

Au total

Nous sommes proches de l'optimum en capacité d'accueil des adhérents.
Il reste quelques ajustements possibles sur les charges « non productives »

Ceci ne fonctionnerait pas sans le socle que constitue la mise à disposition du bâtiment et la subvention de fonctionnement versée par la municipalité.

Nous sommes très tributaires des réglementations sociales/fiscales.

Affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter le résultat excédentaire d'un montant de 35 968 € au report à nouveau.

Le report à nouveau passant ainsi à -17 175€.

Budget 2026

Ce budget prend en compte la légère baisse de fréquentation déjà connue sur la rentrée 2025 (elle impactera le résultat 2026 pour 2/3)

et une hausse des charges avec :

La taxe d'apprentissage dont nous serons redevables à compter de 2026.

Une équipe de permanents au complet soit 5,6 ETP.

La subvention complémentaire de la commune pour la prise en charge de ce salaire (en lieu et place de la subvention versée auparavant à la fédération des MJC).

Nous maintenons la mise en sommeil de la programmation musicale.

Ce budget est présenté à l'équilibre et nous ferons le maximum pour obtenir cet équilibre.

Présentation des comptes

RESULTAT 2025 :

PRODUITS et charges par pôle avec un rappel sur 3 ans et l'évolution A/A-1.

BUDGET 2026 :

PRODUITS et CHARGES par pôle.

Espace de Vie Sociale :

RESULTAT et BUDGET Espace de Vie Sociale.

VISION HISTORIQUE :

PRODUITS et CHARGES

RESULTAT et CUMUL

ADHESIONS année VS ADHESIONS rentrée

Ces graphiques en fin de rapport vous donnent une vision historique de notre santé financière.

RESULTAT 2025 PRODUITS

PRODUITS	2025	2024	2023	2022	var 25/24
p 06 Adhésions à la MJC	27 045	27 986	27 496	25 011	-941
p 08 Inscriptions aux activités	501 450	481 245	441 711	401 976	20 205
p 08a Randos, séjours, sorties	20 580	17 312	19 626	15 766	3 268
p 35 Aides à la pratique sportive	0	0	0	0	0
Total p 01 activités	549 075	526 543	488 833	442 754	22 532
p 09 Activité stages	3 869	2 646	2 585	4 366	1 223
p 11 Gala DMJ	0	2 910	0	2 990	-2 910
p 15 Jeudis sans télé	30	0	1 200	0	30
p 21 Recettes cafétéria	3 338	5 427	4 855	5 064	-2 089
p 45 Autres subventions (CAF)	24 047	12 610	0	3 500	11 438
Total p 02 vie de la maison	31 284	23 593	8 640	15 920	7 692
p 13 Concerts	2 250	4 625	2 820	1 186	-2 375
p 14 Théâtre	0	620	0	465	-620
p 16 Concerts en cafet	0	570	935	4 349	-570
p 17 Spectacles jeune public	9 370	9 824	6 751	7 196	-454
p 39 Aides à la programmation	0	1 440	11 560	16 797	-1 440
Total p 03 spectacle	11 620	17 079	22 066	29 993	-5 459
p 24 Produits annexes dont loc salles	5 900	17 257	13 412	14 545	-11 357
p 29 Subvention municipale	342 600	268 600	268 600	268 600	74 000
p 29a Subventions de fonctionnement	0	6 000	13 007	6 852	-6 000
p 46 Mécénat	20 000	20 000	20 000	20 000	0
p 47 Dons	0	0	0	0	0
p 53 Produits financiers	3 329	2 557	3 008	2 139	772
p 55 Produits exceptionnels	0	984	66	1 698	-984
Total p 04 fonctionnement	371 829	315 398	318 094	313 834	56 431
p 56 Aides à l'emploi -	10 391	489	8 883	5 331	9 901
p 57 facturation mise à dispo personnel	12 969	8 168	7 331	2 083	4 800
Total p 05 emploi	23 359	8 658	16 214	7 414	14 702
TOTAL PRODUITS	987 168	891 270	853 848	809 915	95 898
TOTAL CHARGES	-951 200	-877 960	-871 966	-784 612	73 240
RESULTAT	35 968	13 310	-18 118	25 303	22 658

RESULTAT 2025 CHARGES

CHARGES	2025	2024	2023	2022	var 25/24
c 08 Fournitures d'activités	-13 566	-10 168	-11 690	-10 480	3 399
c 09 Rando, séjours, sorties	-38 936	-27 762	-30 211	-27 169	11 174
Total c 01 activités	-52 502	-37 929	-41 901	-37 649	14 573
c 05 Cafétéria	-2 999	-4 261	-3 057	-5 810	-1 263
c 10 Stages	-1 155	-90	-2 420	-755	1 065
c 12 Gala DMJ.	0	0	0	-2 648	0
c 14 Divers projets (dont Guingettes)	0	-128	199	41	-128
c 16 Débats - Expos	0	-155	0	-136	-155
c 20 Jeudi sans télé	-4 567	-1 745	-1 300	-850	2 822
Total c 02 vie de la maison	-8 720	-6 379	-6 578	-10 158	2 341
c 18 Concerts	-3 360	-14 674	-23 244	-14 969	-11 314
c 19 Théâtre	-5 934	-4 884	-2 418	-769	1 050
c 21 Spectacles jeune public	-23 118	-20 623	-19 510	-14 557	2 495
c 22 Droits d'auteur	-1 886	-2 633	-4 263	-2 567	-748
c 26 Matériel de spectacle et régie	-433	-8 839	-5 495	-9 310	-8 405
c 39 Services extérieurs spectacles	-660	-8 441	-4 815	-1 870	-7 781
c 44 Spectacles : hébergement et transport	-2 622	-4 725	-5 352	-5 252	-2 103
c 56 Cachets personnel technique	-30 183	-35 574	-26 404	-27 092	-5 391
Total c 03 spectacle	-68 196	-100 393	-91 502	-76 386	-32 197
c 24 Equipements (+déménag. 2015 à 17)	-3 915	-4 503	-2 812	-5 995	-589
c 25 Fournitures administratives	-3 078	-1 956	-1 295	-890	1 122
c 30 Photocopieuse, CB, ...	-8 536	-12 332	-10 555	-10 052	-3 796
c 32 Entretien ménage	-42 294	-42 026	-40 896	-41 316	267
c 33 Maintenance réparations	-9 452	-6 583	-8 706	-3 617	2 869
c 34 Primes d'assurance	-9 662	-9 112	-8 347	-8 021	550
c 35 Documentation / logiciels	-5 687	-5 344	-4 186	-3 897	343
c 40 Honoraires commissaire aux comptes	-5 040	-5 040	-8 760	-8 640	0
c 41 Publicité relations publiques	-4 804	-4 787	-5 855	-4 405	17
c 43 Déplacements missions réceptions	-4 433	-3 217	-8 689	-3 760	1 215
c 46 Frais télécom	-11 165	-10 185	-9 950	-9 224	979
c 47 Cotisations et taxe	-1 962	-2 342	-2 281	-1 893	-380
c 66 Charges diverses gestion courante	-1 274	-2 106	-1 627	-2 820	-832
c 67 Charges financières	-1 926	-2 450	-1 340	-1 022	-525
c 69 Dotations aux ammortissements	-1 172	-1 132	-2 241	-2 127	41
c 70 Charges exceptionnelles	-72	-699	-551	-928	-627
Total c 04 fonctionnement	-114 471	-113 815	-118 091	-108 606	656
c 38 Honoraires animateurs activités	-46 541	-38 992	-34 262	-24 606	7 550
c 51a Salaires brut animateurs	-259 417	-249 161	-238 731	-220 570	10 256
c 51p Salaires brut permanents	-182 976	-153 466	-162 174	-160 832	29 510
c 52 Salaires brut personnel extérieur	-1 136	-2 828	-4 398	-4 669	-1 691
c 55 Cachets hors spectacles	-2 440	-1 906	-3 997	-6 136	534
c 57 Contributions sociales	-155 784	-137 220	-137 835	-110 701	18 564
c 59 Congés payés	-2 441	-864	1 537	1 763	1 577
c 60 Indemnités, avantages, Œuvres sociales	-8 322	-5 964	-17 494	-4 277	2 358
c 61 Tickets restaurant	-5 920	-5 680	-6 272	-6 700	240
c 62 Part employeur formation	-5 271	-4 799	-1 092	-3 926	472
c 63 Personnel en formation	-2 076	-1 445	-6 950	-1 130	631
c 64 Taxe sur les salaires	-10 199	-6 848	-7 876	-7 564	3 351
c 641 Provision retraite	-24 786	-10 273	5 651	-2 464	14 513
Total c 05 emploi	-707 310	-619 444	-613 894	-551 812	87 866
TOTAL CHARGES	-951 200	-877 960	-871 966	-784 612	73 240

BUDGET 2026 PRODUITS

PRODUITS	REEL 2025	BUDGET 2026	
p 06 Adhésions à la MJC	27 045	26 500	-545
p 08 Inscriptions aux activités	501 450	485 000	-16 450
p 08a Randos, séjours, sorties	20 580	21 000	420
p 35 Aides à la pratique sportive	0	0	0
Total c 01 activités	549 075	532 500	-16 575
			0
p 09 Activité stages	3 869	4 000	131
p 11 Gala DMJ	0	3 000	3 000
p 15 Jeudis sans télé	30	0	-30
p 21 Recettes cafétéria	3 338	4 000	662
p 45 Autres subventions (CAF)	24 047	27 000	2 953
Total c 02 vie de la maison	31 284	38 000	6 716
p 13 Concerts	2 250	2 200	-50
p 14 Théâtre	0		0
p 16 Concerts en cafet	0		0
p 17 Spectacles jeune public	9 370	9 500	130
p 39 Aides à la programmation	0		0
Total c 03 spectacle	11 620	11 700	80
p 24 Produits annexes dont loc salles	5 900	5 900	0
p 29 Subvention municipale	342 600	342 600	0
p 29a Subventions de fonctionnement	0	0	0
p 46 Mécénat	20 000	20 000	0
p 47 Dons	0	0	0
p 53 Produits financiers	3 329	0	-3 329
p 55 Produits exceptionnels	0	0	0
Total c 04 fonctionnement	371 829	368 500	-3 329
p 56 Aides à l'emploi -	10 391	10 500	109
p 57 facturation mise à dispo personnel	12 969	7 000	-5 969
Total c 05 emploi	23 359	17 500	-5 859
TOTAL PRODUITS	987 168	968 200	-18 968
TOTAL CHARGES	-951 200	-968 200	17 000
RESULTAT	35 968	0	-35 968

BUDGET 2026 CHARGES

CHARGES	REEL 2025	BUDGET 2026	var 26/25
c 08 Fournitures d'activités	-13 566	-11 000	-2 566
c 09 Rando, séjours, sorties	-38 936	-39 000	64
Total c 01 activités	-52 502	-50 000	-2 502
c 05 Cafétéria	-2 999	-3 000	1
c 10 Stages	-1 155	-1 500	345
c 14 Divers projets (EVS)	0	-10 500	10 500
c 16 Débats - Expos	0	-500	500
c 20 Jeudi sans télé	-4 567		-4 567
Total c 02 vie de la maison	-8 720	-15 500	6 780
c 18 Concerts	-3 360	-2 500	-860
c 19 Théâtre	-5 934	-1 000	-4 934
c 21 Spectacles jeune public	-23 118	-21 000	-2 118
c 22 Droits d'auteur	-1 886	-2 000	114
c 26 Matériel de spectacle et régie	-433	-1 000	567
c 39 Services extérieurs spectacles	-660	-3 000	2 340
c 44 Spectacles : hébergement et transport	-2 622	-3 000	378
c 56 Cachets personnel technique	-30 183	-26 500	-3 683
Total c 03 spectacle	-68 196	-60 000	-8 196
c 24 Equipements (+déménag. 2015 à 17)	-3 915	-4 000	86
c 25 Fournitures administratives	-3 078	-1 500	-1 578
c 30 Photocopieuse, CB, ...	-8 536	-8 800	264
c 32 Entretien ménage	-42 294	-43 500	1 206
c 33 Maintenance réparations	-9 452	-5 500	-3 952
c 34 Primes d'assurance	-9 662	-10 000	338
c 35 Documentation / logiciels	-5 687	-5 000	-687
c 40 Honoraires commissaire aux comptes	-5 040	-5 300	260
c 41 Publicité relations publiques	-4 804	-4 900	96
c 43 Déplacements missions réceptions	-4 433	-3 500	-933
c 46 Frais télécom	-11 165	-7 000	-4 165
c 47 Cotisations et taxe	-1 962	-2 200	238
c 66 Charges diverses gestion courante	-1 274	-1 500	226
c 67 Charges financières	-1 926	-2 000	74
c 69 Dotations aux amortissements	-1 172	-1 000	-172
c 70 Charges exceptionnelles	-72		-72
Total c 04 fonctionnement	-114 471	-105 700	-8 771
c 38 Honoraires animateurs activités	-46 541	-46 000	-541
c 51a Salaires brut animateurs	-259 417	-270 000	10 583
c 51p Salaires brut permanents	-182 976	-210 000	27 024
c 52 Salaires brut personnel extérieur	-1 136	-3 000	1 864
c 55 Cachets hors spectacles	-2 440	-2 000	-440
c 57 Contributions sociales	-155 784	-169 500	13 716
c 59 Congés payés	-2 441	-2 500	59
c 60 Indemnités, avantages, Œuvres sociales	-8 322	-5 000	-3 322
c 61 Tickets restaurant	-5 920	-6 000	80
c 62 Part employeur formation	-5 271	-5 000	-271
c 63 Personnel en formation	-2 076		-2 076
c 64 Taxe sur les salaires et apprentissage	-10 199	-13 000	2 801
c 641 Provision retraite	-24 786	-5 000	-19 786
Total c 05 emploi	-707 310	-737 000	29 690
TOTAL CHARGES	-951 200	-968 200	17 000

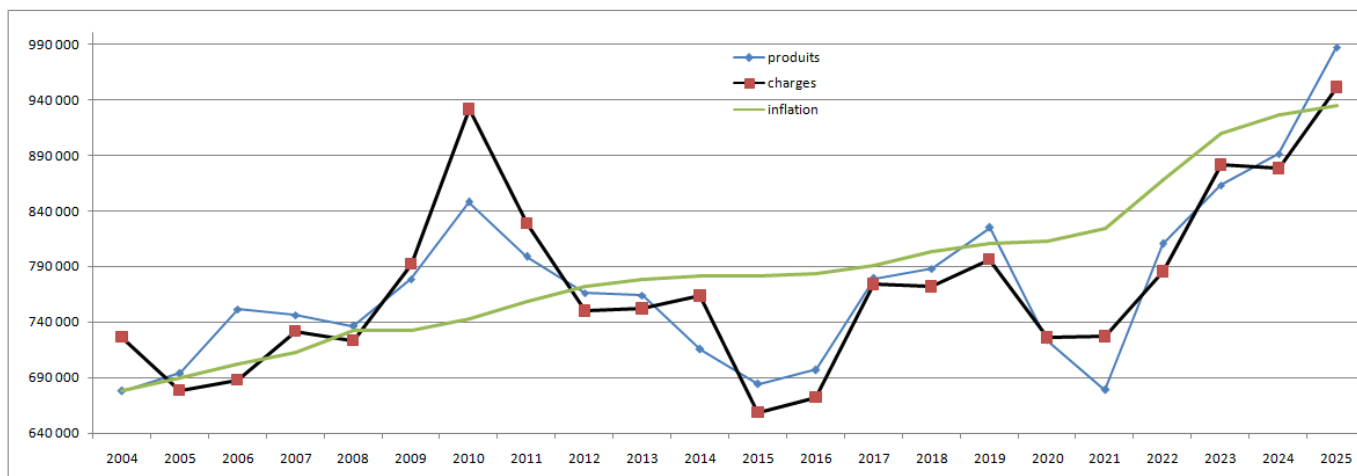
RESULTAT et BUDGET EVS

Charges				Produits			
	2024	2025	budget 2026		2024	2025	budget 2026
Artistes / Intervenants	1 686	6 245	7 000	Fonds propres MJC	3 321	1 529	4 100
Abonnements	1 047	931	1 000	CD91			
Achats divers	2 292	3 014	3 000	Mairie de Palaiseau			
Frais techniques	1 094	3 893	4 000	CAF Essonne - EVS	12 610	27 650	27 000
Frais de déplacement / hébergement	182	599	600				
Catering / accueil artistes	398	1 247	1 500				
Communication	170	200	300				
Droits d'auteur							
Personnel MJC : Animateur projet Animateur com	8 475	12 375	13 000				
Assurances	585	675	700				
Autres (locations)							
Sous Total	15 930	29 179	31 100	Sous Total	15 931	29 179	31 100
Mise a disposition gratuite des biens et prestations	8 800	10 600	10 000	Mise a disposition gratuite des biens et prestations	8 800	10 600	10 000
Participation bénévoles	8 953	10 071	10 000	Participation bénévoles	8 953	10 071	10 000
TOTAL	33 683	49 850	51 100	TOTAL	33 683	49 850	51 100

VISION HISTORIQUE

produits et charges hors voyage

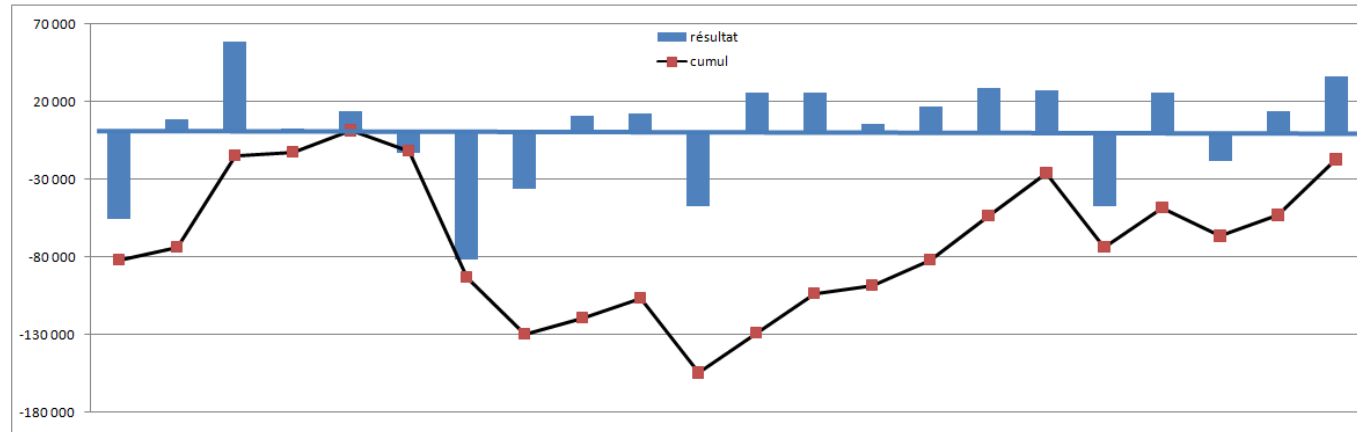
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
produits	678 k	694 k	752 k	746 k	736 k	779 k	848 k	799 k	766 k	764 k	716 k	684 k	697 k	779 k	788 k	825 k	724 k	679 k	811 k	863 k	891 k	987 k
charges	726 k	678 k	688 k	732 k	723 k	792 k	931 k	829 k	750 k	752 k	763 k	658 k	672 k	774 k	772 k	797 k	726 k	727 k	785 k	881 k	878 k	951 k



cumul des résultats

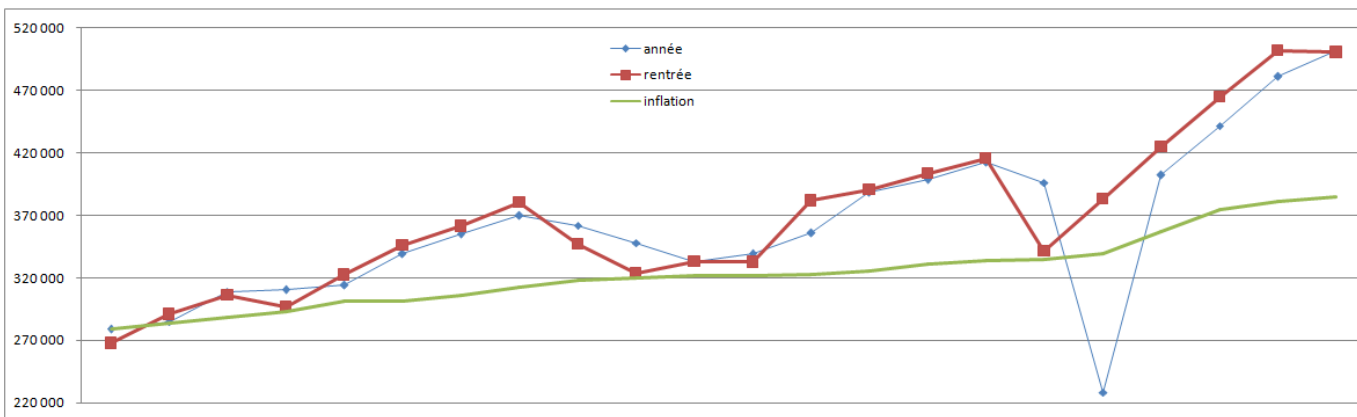
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
résultat	-56 k	8 k	59 k	2 k	14 k	-13 k	-81 k	-36 k	11 k	12 k	-48 k	26 k	25 k	5 k	16 k	28 k	27 k	-48 k	25 k	-18 k	13 k	36 k
cumul	-82 k	-74 k	-15 k	-13 k	1 k	-12 k	-93 k	-130 k	-119 k	-107 k	-155 k	-129 k	-104 k	-98 k	-82 k	-54 k	-26 k	-74 k	-49 k	-67 k	-53 k	-17 k

le résultat 2020 intègre en une fois l'amortissement au bilan des subventions d'investissement



historique du montant des inscriptions aux activités

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
total année	279 k	285 k	309 k	310 k	314 k	339 k	355 k	370 k	362 k	348 k	333 k	339 k	356 k	388 k	399 k	412 k	396 k	228 k	402 k	442 k	481 k	501 k
rentrée	268 k	291 k	306 k	297 k	322 k	346 k	361 k	380 k	347 k	324 k	333 k	333 k	382 k	390 k	404 k	416 k	341 k	383 k	425 k	465 k	501 k	500 k



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Benoît SAVREUX
Commissaire aux comptes
23 rue de la Liberté
92140 CLAMART

MJC THEATRE DES 3 VALLÉES DE PALAISEAU

Parc de l'hôtel de ville
91120 PALAISEAU

SIRET : 785 231 390 00010

Association
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Numéro SIRET : 490 286 424 00059
Inscrit au Tableau de l'ordre des Experts Comptables de la région de Paris Ile de France
et sur la liste des Commissaires aux comptes de la cour d'appel de Versailles

A Mesdames et Messieurs les Adhérents
De l'Association **MJC des 3 vallées de
Palaiseau**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Don effectué par une entreprise dont le dirigeant est administrateur de l'association

L'association a comptabilisé en 2025 un produit de mécénat provenant d'une entreprise commerciale du secteur privé

Personne concernée : le dirigeant de la société donatrice qui siège au conseil d'administration de l'association.

Modalités : versement unique d'un don de 20.000 € au cours de l'exercice 2025.

Fait à Clamart, le 03 avril 2026



Benoît SAVREUX
Commissaire aux comptes titulaire
Membre de la CRCC de Versailles

Benoît SAVREUX
Commissaire aux comptes
23 rue de la Liberté
92140 CLAMART

MJC THEATRE DES 3 VALLÉES DE PALAISEAU

Parc de l'hôtel de ville
91120 PALAISEAU

SIRET : 785 231 390 00010

Association
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Numéro SIRET : 490 286 424 00059
Inscrit au Tableau de l'ordre des Experts Comptables de la région de Paris Ile de France
et sur la liste des Commissaires aux comptes de la cour d'appel de Versailles

A Mesdames et Messieurs les Adhérents
de l'Association **MJC Théâtre des 3 vallées**
de Palaiseau

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **MJC Théâtre des 3 vallées de Palaiseau** » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe concernant la mention du règlement comptable.

C'est la première application du règlement **ANC n° 2022-06** modifiant le plan comptable général. Ce nouveau référentiel redéfinit notamment le périmètre du résultat exceptionnel et modifie les modalités de comptabilisation de certaines opérations courantes comme la suppression des transferts de charges.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les produits comptabilisés au titre des conventions de financement sont bien conformes à la réalité de l'activité de l'exercice ;
- la prise en compte de toutes les créances et les dettes inscrites à l'actif et au passif du bilan de l'association à la fin de son exercice, en particulier le passif social et la trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 03 avril 2026



Benoît SAVREUX
Commissaire aux comptes titulaire
Membre de la CRCC de Versailles

BILAN



BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N au 31/12/2025			Exercice N-1 au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 492	78 985	2 507	2245
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	81 492	78 985	2 507	2245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	703		703	5 198
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 259		12 259	2 460
Charges constatées d'avance	6 032		6 032	10 866
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	488 156		488 156	417 941
Total II	507 150		507 150	436 465
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	588 642	78 985	509 657	438 710

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N au 31/12/2025	Exercice N-1 au 31/12/2024
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-53 144	-66 454
Excédent ou déficit de l'exercice	35 969	13 310
Situation nette (sous total)	-17 175	-53 144
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	-17 175	-53 144
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	121 551	96 765
Provisions pour charges		
Total III	121 551	96 765
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 748	11 063
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 127	44 209
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 676	3 791
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	329 730	336 026
Total IV	405 281	395 089
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	509 657	438 710

COMPTE DE RÉSULTAT



COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N au 31/12/2025	Exercice N-1 au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	26 245	26 936
Ventes de biens et services	556 367	543 447
Ventes de biens	3 338	8 907
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	377 038	287 699
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	20 000	20 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	902	747
Total I	983 890	887 736
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	10 646	9 441
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	246 299	248 143
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 470	11 646
Salaires et traitements	466 993	425 583
Charges sociales	183 223	167 080
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 172	1 132
Dotations aux provisions	24 786	10 273
Reportes en fonds dédiés		
Autres charges	2 611	3 965
Total II	951 199	877 262
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	32 691	10 474
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	3 278	2 551
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3 278	2 551
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-3 278	-2 551
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	35 969	13 025
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	984
Total V	0	984
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	699
Total VI	0	699
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	285
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	987 168	891 271
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	951 199	877 961
EXCEDENT OU DEFICIT	35 969	13 310
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	29 831	29 253
TOTAL	29 831	29 253
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	29 831	29 253
TOTAL	29 831	29 253